

son destinataire qui s'en détachera éventuellement. À cet effet, le bien se voit doté d'une capacité d'action par le fait qu'il soit détaché du milieu auquel il appartient puisqu'il est voué à circuler dans des espaces marchands tout en étant contrôlé et évalué. Ces évaluations prennent la forme d'agence *qualculatrice*. Callon invente ce néologisme à partir des travaux respectifs de Franck Cochoy (2002, 168) sur le « *qualcul* » et de Jane Guyer (2004, 169) sur le « processus d'évaluation des biens ».

Les chapitres 4 et 5 résument la manière dont différents dispositifs tels que l'organisation des rencontres marchandes, ainsi que l'attachement et le détachement envers les biens structurent les relations entre les usagers. Ici, usagers désigne vendeurs et acheteurs. Callon distingue trois dispositifs d'attachement : 1) les dispositifs d'écoute et de dialogue, 2) les dispositifs de *co-production*, et 3) les dispositifs d'*addiction* (295). Faisant référence au travail des bonimenteurs de Londres sur les marchés (grâce au dispositif d'écoute et de dialogue), Callon souligne qu'un attachement réussi implique une reconnaissance entre le vendeur et l'acheteur vis-à-vis du bien proposé. Pour la co-production, il s'agit d'impliquer l'acheteur potentiel à la co-fabrication du bien en question; pour l'addiction, il s'agit des techniques marketing utilisées par les marques pour attirer les clients. À partir du lien d'attachement formé entre l'acheteur et l'objet, le vendeur devra ensuite formuler un prix qui ne fera pas fuir l'acheteur tout en l'encourageant dans son désir d'achat. Tout ceci repose sur des dispositifs socio-techniques notamment fondé sur la pratique et l'expérience et qui influencent les usagers (lire l'exemple sur les bonimenteurs de Londres dans l'introduction.)

L'auteur termine par deux chapitres théoriques qui synthétisent théoriquement les principaux concepts du livre. Il traite notamment du concept de dispositif cher à Foucault (1994) et oppose les travaux de ce dernier à ceux d'Agamben (2007) en distinguant le dispositif marchand de l'agencement marchand pour s'affranchir des partis pris qui s'accrochent à la notion de dispositif :

Le dispositif a donc pour première fonction de disposer de l'homme. Dans cette perspective, il façonne les dispositions de ce dernier, ce qui implique que puissent être séparées, au sens du dispositif et sans que soit remise en cause son économie interne, ses composantes humaines et non humaines. (398)

Bien qu'il existe de nombreux modèles pour expliquer le fonctionnement des marchés, *L'emprise des marchés* est indispensable à toute personne, initiée ou non, qui s'intéresse au fonctionnement des phénomènes marchands. Cependant, la rudesse de lecture d'un ouvrage de 504 pages pour 8 chapitres est à prendre en compte, tel que souligné dans la section des « courriers des (premiers) lecteurs » (479). L'ouvrage a toutefois pour originalité de synthétiser un travail long d'une trentaine d'années recherches menées par Michel Callon en collaboration avec ses collègues au Centre de Sociologie de l'Innovation de l'École des Mines à Paris tout en ayant l'ambition de le dépasser et le déconstruire.

Références

- Agamben, Giorgio, 2007. *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Payot, Paris.
- Cochoy, Franck, 2002. *Une sociologie du packaging ou l'âne de Buridan face au marché : Les emballages et le choix du consommateur*. Paris, Presses universitaires de France.
- Foucault, Michel, 1994. *Dits et écrits*, tome III. Paris, Gallimard.
- Guyer, Jane, 2004. *Marginal Gains: Monetary Transactions in Atlantic Africa*. Chicago, The University of Chicago Press.
- Simondon, Georges, 1958. *Du mode d'existence des objets techniques*. Paris, Aubier.
- Thomas, Nicholas, 1994. *Entangled Objects: Exchange, Material Culture, and Colonialism in the Pacific*. Cambridge, Harvard University Press.
- Weiner, Antoinette, 1994. « Cultural Difference and the Density of Objects ». *American Ethnologist*, 21 (2) : 391–403. <https://doi.org/10.1525/ae.1994.21.2.02a00090>
-
- François Chaubet (dir.), *Faire l'histoire culturelle de la mondialisation*. Nanterre, Presses Universitaires de Paris Nanterre, 2018, 285 pages.

Yves Laberge

Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté (Centr'ÉRE)

Contrairement à ce que son titre — ambitieux — pourrait presque laisser présager, ce collectif sur l'histoire culturelle de la mondialisation ne propose pas une histoire linéaire et exhaustive de la mondialisation sous l'angle de la culture, mais il fournit plutôt quelques éléments — disparates mais non dénués d'intérêt — sur différents problèmes actuels liés à la mondialisation des cultures ou, si l'on veut, à la mondialisation par la culture et par le truchement des transferts culturels (Bhabha 2019 [2007]). À première vue, ce vaste sujet impliquerait forcément de se pencher sur l'homogénéisation des cultures, le nivellement des expressions culturelles nationales et l'hégémonie anglo-saxonne, sans oublier pour autant la question trop souvent négligée de la diversité culturelle, abordée dans seulement deux des chapitres (voir surtout l'essai passionnant de Julia Csergo sur « Patrimoine culturel immatériel et mondialisation: le 'repas gastronomique des Français' est-il soluble dans l'économie de la diversité culturelle? », 217–244). Or, les auteurs de ce collectif appréhendent la culture de diverses manières, sans nécessairement envisager une systématisation et sans volonté d'établir une quelconque classification: on traitera tour à tour de culture nationale, matérielle, intangible, mais aussi métissée, et post-coloniale. Car selon François Chaubet, la culture est effervescente et malléable, tout comme les identités partagées: « la culture n'est pas un stock de représentations mais une source mobilisée de manière pragmatique par des acteurs dont les identités sont plus ou moins mobiles » (12).

Subdivisé en quatre parties et treize essais inévitablement inégaux, *Faire l'histoire culturelle de la mondialisation* débute par une problématisation inspirante et judicieusement documentée faite par François Chaubet, qui énonce brillamment plusieurs pistes de réflexion pertinentes, sans se limiter aux contenus des essais réunis ici. Nul autre en France n'était mieux placé que François Chaubet pour amorcer cette synthèse sur la mondialisation et l'hybridation des cultures, après

ses premiers ouvrages qui font toujours référence à la mondialisation, dont une *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain* (Chaubet et Martin, 2011). Qui plus est, son excellent « Que sais-je? » portant sur *La mondialisation culturelle* a été réédité en 2018.

Pour François Chaubet, la mondialisation culturelle serait un problème négligé mais non-négligeable, qui cependant « reste un phénomène plus complexe que la mondialisation politique actuelle (...) » (13). Compte tenu du titre de l'ouvrage, on aurait peut-être pu s'attendre à une réflexion strictement méthodologique sur le comment « faire l'histoire » de cette mondialisation culturelle, comment l'appréhender ou encore sur quoi investiguer. Mais les auteurs n'ont sans doute pas voulu trop mettre en évidence leur approche, se contentant de l'appliquer directement — et souvent efficacement — dans des analyses ciblées et bien circonscrites. Les premières pages formulent néanmoins quatre questions de départ tout à fait pertinentes afin de conceptualiser, cerner et problématiser la mondialisation: « comment a-t-elle été pensée à différentes époques, notamment dans l'entre-deux-guerres? », « Quelles en sont les diverses pratiques sociales? », « Quelles subjectivités fait-elle émerger? », et « Quelles sont les connections les plus efficaces? » (12). Rapidement, l'introduction de François Chaubet rejette certaines approches couramment acceptées comme « l'occidentalisation » et « l'américanisation », qu'il considère comme « des faux concepts », pour affirmer derechef que « les cultures n'existent pas en dehors des sujets (collectifs ou individuels) qui les portent et les animent » (12).

L'excellent chapitre de l'historien Hervé Inglebert (intitulé « Les histoires universelles à l'épreuve de la mondialisation: l'exemple allemand depuis 1945 ») illustre parfaitement l'approche originale voulue dans tout l'ouvrage, voulant mettre en évidence différentes manières de faire spécifiques plutôt que de raconter une histoire parcellaire. Dans ce cas-ci, Inglebert compare différents ouvrages d'histoire universelle produits dans les deux Allemagnes pour montrer l'évolution de la grande tradition allemande, distincte de la « *global history* » usitée aux États-Unis (38). Les catégorisations et les oppositions permettent des comparaisons révélatrices, par exemple sur les manières de faire (c'est-à-dire de concevoir et de raconter) l'histoire universelle en Allemagne avant et pendant le nazisme, ou encore durant l'occupation soviétique et par la suite lors de la division interallemande; toujours en matière d'histoire universelle, on peut par ailleurs se pencher sur les manières de faire dans l'Allemagne « communiste » (la RDA) pour les opposer à celles ayant eu cours en même temps dans « l'autre Allemagne », la RFA (44). En raison de sa connaissance approfondie des travaux de langue allemande et de l'éblouissant panorama comparatif qu'il nous présente, les nombreuses observations d'Hervé Inglebert sont lumineuses, ce qui lui permet de démontrer la grande valeur des ouvrages d'histoire universelle produits en Allemagne. Cette conception allemande résulte d'une vision unique de ce que devrait être un ouvrage d'histoire universelle: « (...) les Allemands maintiennent une réflexion théorique de haut niveau. En particulier, ils historicisent mieux leur démarche que les Anglo-Saxons » (51).

Le chapitre de François Chaubet examine avec érudition le thème de la « finitude planétaire » cher au jeune Paul Valéry (57). Les exemples variés montrent déjà des esquisses de culture mondialisée, qu'il s'agisse des romans de la trilogie asiatique d'André Malraux (56) ou de la mode des « arts

exotiques » au cours des années 1920, donnant lieu à ce que l'on nommait alors « la vogue nègre » (sic) (58) et plus tard « la négritude » (sic) (65).

Les essais juxtaposés ici pourraient se ranger en deux grandes catégories: les études de cas axées sur un pays spécifique (par exemple sur les migrations arabes en France, sur les festivals internationaux en Inde) et les réflexions transversales touchant des questions précises comme cette synthèse instructive sur « Les fondateurs de l'Institut de droit international et la mondialisation juridique », de Philippe Rygiel, qui n'apporte toutefois pas de réflexion méthodologique, se contentant de nous informer sur les origines de l'IDI autour de ses fondateurs (tel que le Belge Gustave Rolin-Jaequemyns) (78). Mais nous demeurons ici assez éloignés de l'histoire culturelle de la mondialisation.

Le point fort de cet ouvrage est d'indiquer des pistes de réflexion et de recherche, des « chantiers », comme le disait le sociologue Fernand Dumont. En outre, on appréciera la postface de François Chaubet qui, sans récapituler les apports des essais précédents, offre une ouverture sur des terrains à explorer, comme ces vagues de migration massives et incontrôlées, qui ne sont plus récentes mais récurrentes. François Chaubet appelle à nuancer ce vaste problème en tentant de dépasser l'émotivité et la bien-pensance: « Si toutes les cultures se définissent dans leur mouvement d'ouverture avec l'extérieur, s'ouvrir au monde ne signifie pas forcément se confondre avec lui » (284).

On apprécie que la plupart des textes rassemblés soient instructifs et apparemment nouveaux. En revanche, on reste déçu par le caractère disparate et parfois fragmentaire de cet exercice — qui ne prétend nullement à l'exhaustivité. On a quelquefois l'impression que certains des auteurs ne suivent pas exactement la commande de l'éditeur, soit de montrer comment se fait l'histoire de la mondialisation. En outre, le lecteur canadien s'étonnera de ne pas trouver d'étude sur le Canada, et si peu de références à des travaux d'universitaires canadiens (sauf une mention, p. 281); on remarque à peine quelques allusions au Canada, faites au passage (voir 229, 250, note 12 et p. 256). Par ailleurs, l'éditeur (ou son réviseur linguistique) aurait pu rectifier les mots anglais employés alors qu'il existe des équivalents en français (par exemple « *patchwork* » (20), ou encore « *fellows-hips* » (127), mais aussi de « *brain drain* », (254)). Pourquoi ne pas avoir parlé simplement de « fuite des cerveaux »? Cependant, les bibliographies à la fin des chapitres sont généreuses en références de langue française; il ne manquerait à ces renvois bibliographiques que les ouvrages en études atlantiques (« *Atlantic Studies* ») parus au début du siècle présent (Adam 2005; Byrne, Coleman et King 2008; Marshall 2005). D'ailleurs, le chapitre de Frédéric Attal sur « L'action de la fondation Ford en Europe et la promotion des sciences sociales » expliquait brièvement les réticences de certains milieux américains à employer le vocable des études atlantiques (« *Atlantic Studies* ») (129).

Introuvable dans les librairies au Canada, on se procurera aisément *Faire l'histoire culturelle de la mondialisation* sur Internet.

Références

- Bhabha, Homi K., 2019 [2007]. *Les lieux de la culture : Une théorie postcoloniale*. Paris, Payot.
- Adam, Thomas (dir.), 2005. *Germany and the Americas: Culture, Politics, History*. Santa Barbara, CA, ABC-CLIO Press.

- Byrne, James P., Philip Coleman, et Jason King (dir.), 2008. *Ireland and the Americas: Culture, Politics, and History*. Santa Barbara, CA, ABC-Clio Press.
- Chaubet, François, 2018 [2013]. *La mondialisation culturelle*, 2^e édition. Paris, Presses Universitaires de France.
- Chaubet, François, et Laurent Martin, 2011. *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*. Paris, Armand Colin.
- Marshall, Bill (dir.), 2005. *France and the Americas: Culture, Politics, History*. Santa Barbara, CA, ABC-Clio Press.

François Thoreau et Ariane d'Hoop (dir.), *L'Appel des entités fragiles*. Liège, Presses Universitaires de Liège, 2018, 182 pages.

Louis Moreau de Bellaing
Université de Caen

L'équipe qui produit l'ouvrage, montre comment chacun se sert comme il l'entend de la « boîte à outil » que constitue le livre de Bruno Latour (2012), *Enquête sur les modes d'existence*. Ces derniers sont fournis par Latour en nombre limité et volontairement arbitraire (12), mais susceptible d'augmentation. En les introduisant dans leurs travaux en cours, les auteurs dérèglent en quelque sorte tout ordre préconçu et rigidifié, pour faire place à des réalités visibles, mais toujours laissées de côté et à des réalités invisibles. Autrement dit à ce que Latour appelle, l'une et l'autre, des entités fragiles. Laboutissement de cette exploration du réel (et pas seulement de la réalité, si l'on veut bien admettre que la réalité comporte principalement du concret et le réel surtout des représentations), c'est un pluralisme radical qui peut avoir son usage, son utilité dans l'action, dans le faire, qu'il s'agisse de changer le goût d'un vin ou de reconstituer un fait historique en spectacle. Les membres du collectif ont participé à l'une des six « situations » présentes dans l'ouvrage. Tous et toutes ont eu recours au livre de Latour. Ce dernier considère que ceux qu'il appelle « les Modernes » n'envisagent qu'un seul plan de réalité, un monde matériel indivisible qui répond à l'idée d'une nature unifiée. Cette métaphysique des Modernes néglige la variété des façons d'exister qu'empruntent des êtres très diversifiés, les multiples modalités de leur consistance ontologique. Elle néglige une pluralité de modes d'existences spécifiques qui qualifient des types d'êtres, par exemple êtres de la religion (REL), de la politique (POL), de la métamorphose (MET), de la morale (MOR), de l'habitude (HAB), êtres également relevant de l'enquête comme le mode des réseaux (RES) ou du double clic appelant l'enquêteur à la vigilance (DC). Il s'agit, on le verra dans les situations, de pluraliser les registres ontologiques accessibles aux Modernes, pour proposer de nouvelles institutions ajustées à ce pluralisme. L'enjeu est de faire place à des êtres qu'une enquête trop rapide commencerait à piétiner.

Il va de soi que les modes d'existence appellent à être articulés à des situations empiriques. L'instauration désigne la part d'être qui n'est pas réductible à une volonté humaine. La réflexion désincarcère les champs du possible à un stade précédant la critique sans pour autant l'exclure. Dans l'ouvrage de Latour, chaque chapitre introduit à un mode d'existence (type

d'êtres). Sont explorées les possibilités de branchement d'un mode d'existence avec un terrain d'enquête. De l'articulation émergent différentes façons d'explorer des situations de terrain problématiques. Cela va de pair avec une volonté de ne pas clore, mais plutôt d'ouvrir à nouveau. Les situations problématiques sont mises à l'épreuve des modes d'existence, mais ces modes d'existence sont également mis à l'épreuve des situations. Le fait que ces situations soient étrangères les unes aux autres les rend néanmoins capables de partager une vibration, une onde d'action qui bousculent les catégories préétablies et font apparaître des façons d'explorer transversalement des situations non commensurables.

À condition d'ajuster l'outil mode d'existence à la situation et de vérifier qu'il y est bien ajusté, il devient possible de faire émerger ce que l'on n'avait pas vu, ce que l'on ne pouvait pas voir ou ce qui avait été trop vite passé sous silence, ignoré. Si le mode testé n'engage qu'une forme de correspondance peu convaincante, il faut chercher encore ou en essayer d'autres. L'enquête est menée en situation. Nous en faisons partie. Mener une enquête c'est donner sa chance à une situation. Le pari revient toujours à s'enquêter à partir de tel ou tel problème qui s'y pose. Apprendre à discerner dans l'enquête amène à cultiver le regard vers des discernements à l'intérieur des situations empiriques. C'est à condition de s'attacher aux énoncés tels qu'ils sont formulés en situation qu'on peut apprendre et s'habiliter en tant qu'enquêteur. Le pari devient celui d'une rencontre entre l'enquêteur et la situation expérimentée. L'enjeu du calibrage des modes d'existence c'est d'éviter de faire exister un système hermétique. La catégorie sociologique d'acteur s'évanouit. « Il faut reprendre » est la devise qui revient sans cesse, avec les modes d'existence comme outils. Reprendre c'est noter des endroits où ça grince, où ça frotte, où les « et si... » restent bloqués par la résignation, pour ouvrir des voies de passage qui les libèrent.

Amandine Amat traite du troisième exemple : *Faire l'expérience du changement climatique*. Ce que peuvent nous apprendre les êtres de Référence (REF), de reproduction (REP), d'habitude (HAB), de métamorphose (MET), de fiction (FIC) dans un vignoble en transition. Un viticulteur alsacien est aux prises avec un changement climatique qui a modifié le goût de son vin. Tant dans le diagnostic que dans la mise en oeuvre d'une action pour redonner à son cépage la possibilité de produire un vin au goût recherché, depuis longtemps, par la clientèle, le viticulteur va utiliser la plupart des modes d'existence, des types d'êtres de la Technique énumérés par Latour. C'est d'abord par un diagnostic d'exploration que le viticulteur et son équipe constatent que le vin du Domaine perd en acidité ce qu'il gagne en sucre et change ainsi de goût. Or le vin de ce domaine est réputé par un certain équilibre obtenu, dans son goût, entre degré d'acidité et degré de sucre. Cet équilibre perdu, il s'agit de le rétablir, puisqu'il fait la réputation de ce vin. La connaissance du déséquilibre a été obtenue par ce mode d'existence qu'est la référence (REF). Jusque-là, les vérifications se faisaient selon un autre mode d'existence : la reproduction (REP). L'on vérifiait que le vin se reproduisait, chaque année, selon les mêmes critères, ceux le maintenant à un taux d'acidité suffisant pour éviter qu'il soit trop sucré. Dans la chaîne de connaissance, la référence (REF) à des millésimes anciens par rapport à des millésimes récents a fait apparaître aux palais des goûteurs et à leur « nez » le déséquilibre. Le vin ne se reproduit plus (REP) à l'identique. Ce qui intervient